

LE SÉNAT

LE COMITÉ SPECIAL MIXTE DU SÉNAT ET DE LA CHAMBRE DES COMMUNES CHARGÉ D'ENQUÊTER SUR LE CRÉDIT AU CONSUMMATEUR

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 31 janvier 1967.

Le Comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes chargé d'enquêter sur le crédit au consommateur se réunit aujourd'hui à 9 heures et demie du matin.

Le sénateur David A. Croll et M. Ron Basford, député, coprésidents.

Le coprésident sénateur CROLL: Nous avons le quorum. Ce matin le professeur Otto Édouard Thür est avec nous. Le professeur Thür a commencé sa carrière universitaire en Hongrie en 1947 et y a fait ses études jusqu'en 1949, quand il quitta le pays. Plus tard, dans la même année, il est entré à l'Université de Louvain où il a obtenu un diplôme en commerce en 1952 et une licence en économique en 1954.

Pendant qu'il était encore en Europe et après son arrivée au Canada en 1959, le professeur Thür a bénéficié d'une grande expérience accumulée dans le domaine socio-économique. Il a été directeur de la recherche pendant six ans à l'Institut de la recherche en matière économique et sociale de Louvain. En 1959, il a terminé une étude pour M. Henry Spaak, le secrétaire général de NATO, sur la question de stabilisation des prix des matières premières internationales. En 1960, il a fait une étude du régime d'assurance-hospitalisation du Québec.

En 1963, il a contribué à la publication, entre autres nombreux ouvrages, d'une revue mensuelle, le *Canadian Economic Outlook*, par l'Université de Montréal. De plus, il a été à la tête de plusieurs projets de recherche économique, dont quelques-uns ont été entrepris pour la province de Québec.

La carrière d'enseignant du professeur Thür l'a mené aux universités de Louvain, Luxembourg, Laval et Montréal, où il occupe actuellement la chaire d'économique.

En sus d'enseigner, le professeur Thür prépare actuellement aux fins de publication trois études spéciales, dont une qui traite de l'économie du Québec est faite en collaboration avec M^{me} Thür.

Le professeur Thür n'a pas préparé un mémoire, mais il parlera en consultant ses notes et traitera d'abord des relations du prix de revient et des prix d'administration. Il parlera ensuite de la politique monétaire et fiscale au regard de la politique des revenus de sorte que vous serez obligés de prendre des notes tout au long de sa causerie.

(Texte)

M. Otto Thür, professeur d'économie politique, Université de Montréal: Je vous remercie, monsieur le président. Je dois dire que c'est un grand honneur de pouvoir déposer ici aujourd'hui. Je vais tâcher de faire, d'abord, un bref commentaire sur un rapport, celui du Conseil économique du Canada, un rapport difficilement attaquable parce que, comme toujours, ce rapport est merveilleux, équilibré, parfaitement proportionné. Il n'y a aucun élément d'exagéré, ce qui est toujours la force du Conseil économique du Canada.